

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le	N° d'enregistrement
-------------------	--	---------------------

1. Intitulé du projet

création d'un camping de 75 emplacements sur la
commune de Bréhemont

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI Maroli

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

JAVELLE Romuald

RCS / SIRET 789 461 819 000 10

Forme juridique SCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
45°	Terrain de camping de 75 emplacements pour l'accueil de tentes, caravanes ou résidence mobiles de loisirs.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

création d'un camping Ecotourisme de 75 emplacements
de 100 m² en moyenne, paysagés à partir d'essences
de la Région. Nous retronverons sur ce site des bâtiments
en pierre / couverture ardennaises et un espace aquatique.

4.2 Objectifs du projet

L'accueil des touristes en terme d'hébergement est sous dimensionné, voire inadéquat, sur le secteur Langonais, Rigney classé, Chinon et Azay-le-Rideau.

L'objectif est donc d'élargir l'offre hébergement de manière à répondre au besoin.

De plus l'accueil des touristes permettra de maintenir voire relancer l'activité commerciale de la commune de Bréhemont.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux prévus sont sur une période de 12 mois, découpé en 4 phases. La première concernera les réhabilitations des parcelles et la création des voiries. La deuxième pour la construction des bâtiments et de la piscine. Une troisième pour l'aménagement paysagé. Et enfin la quatrième phase pour la mise en place du parc locatif.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Notre projet pendant sa phase d'exploitation permettra d'accueillir les touristes visitant la Région, soit sur l'année en moyenne 80 à 90 personnes par jour avec un pic en juillet-août de 200 personnes par jour.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

DREAL de la Région Centre.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie lot de 15 553 m ²	
- Voirie → 3010 m ²	
- Emplacement → 7500 m ²	
- Bâtiments → 181 m ²	
- Espace vert → 4032 m ²	
- Piscine + Plage → 500 m ²	
- Terrasse + Jardin → 360 m ²	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

lieu dit Le Stade
37130 Bréckémont

Coordonnées géographiques¹ Long. 47° 3' " " Lat. 0° 35' " "

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ° ' " " Lat. ° ' " "

Point d'arrivée : Long. ° ' " " Lat. ° ' " "

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

X

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

X

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Il s'agit aujourd'hui d'un champ de culture, Blé

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date

d'approbation :

Précisez le ou les

règlements applicables à la zone du projet

PLU des 21/02/2007

art L 111-1-4

art R 111-2, R 111-4, R 111-15 et R 111-21

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	<i>commune de Béchémont</i>
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☒	☐	<i>dans un parc naturel régional</i>
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	☒	☐	Approuvée avec une prescription remontant 2013 pour interdire les constructions à moins de 300m de la dique. ce qui ne concerne pas notre projet
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	- Directive habitat - Directive oiseaux
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☒	☐	la vallée de la Loire est inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Nous sommes donc à proximité de cette zone.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☒	☐	correspondant à la consommation de notre diétète, soit environ 2160 m ³ /an.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

		<i>Parcelle classée en zone loisir.</i>	
Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		☐	☒
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☒	☐
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒

Inondation, cote NAF 39,5 m.

Seulement lors des animations proposées à notre clientèle. Les habitations les plus proches ne situent à plus de 300 m du site.

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒ ☐ ☐ ☐	<i>Eclairage par lampadaires et bornes pour les déplacements nocturne de la clientèle.</i>
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐ ☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐ ☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒ ☐	<i>Dans notre démarche Ecobabel, nous nous engageons à Respecter la législation en vigueur pour trier et traiter les déchets produits par notre clientèle</i>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐ ☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐ ☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non



Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non



Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Pour nous notre projet n'a pas besoin d'une étude d'impact car nous nous intégrons dans une démarche Ecobabel qui garantira une consommation énergétique optimisée de nos infrastructures. De plus le tout à l'égout mis en place en 2013 garantira le traitement des eaux usées créées par notre projet. Et les bâtiments seront construits pour respecter l'architecture du secteur, en dentelle de pierre et couverture en ardoises. Pour finir, l'isolement de la parcelle, par rapport aux habitations les plus proches, permettra d'exercer notre activité sans gêner vis à vis de nos voisins.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Ecolabel → 5.2 - Etude de Marché → 4.2 / 4.3 - Permis d'Aménager → 8.1.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à

Bréhémont
Gerant SCI

le. 13/12/2012

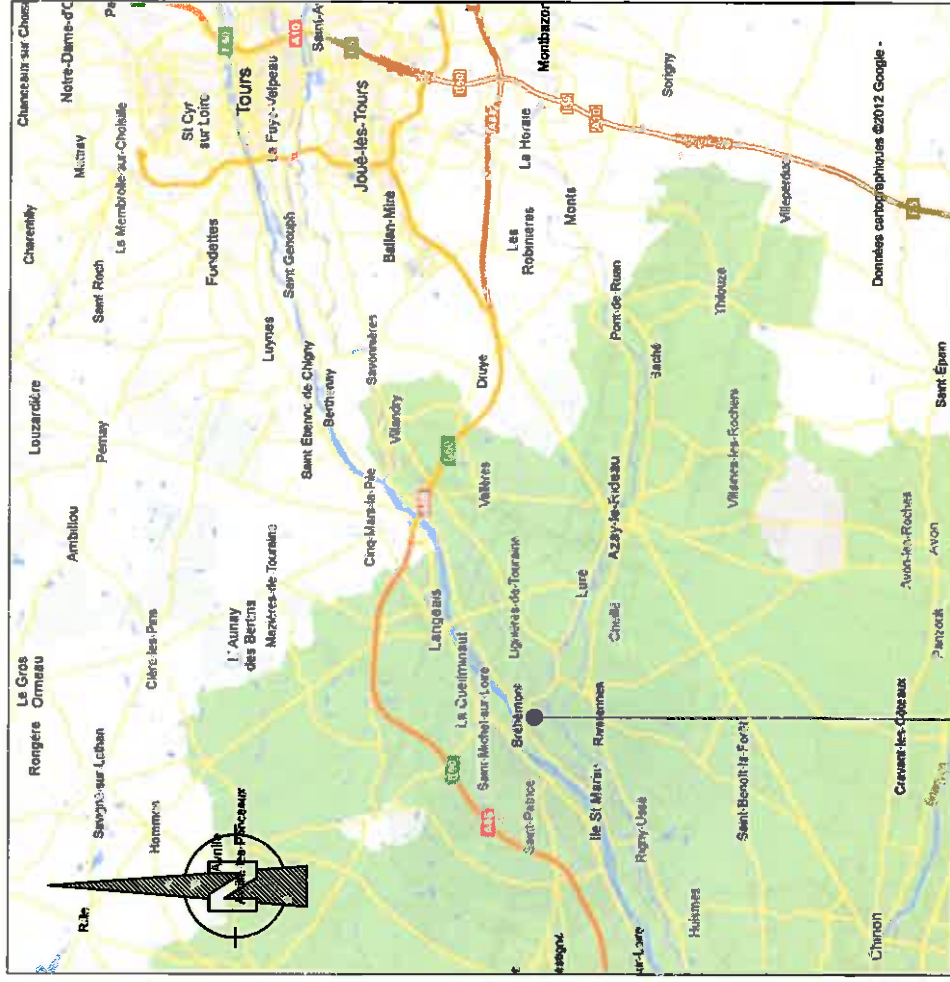
Signature





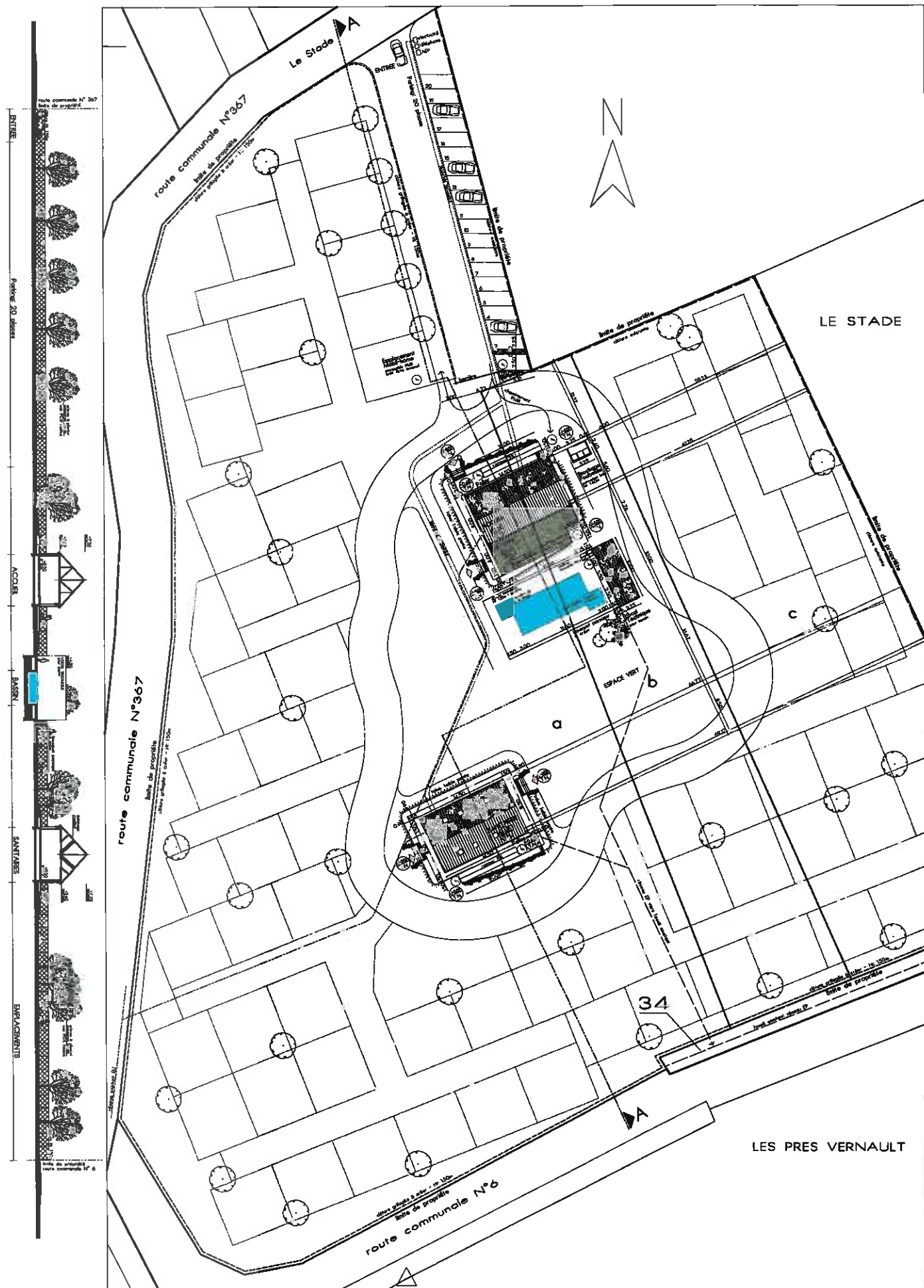
PROJET

CAMPING
BREHEMONT 37130



PROJET

PC 1: Plan de Situation
PC39/PC40(2)



Notes:
Plans établis à l'usage exclusif de
demande du Permis de Construire.

PC 3: Coupe A-A
Transversale sur le terrain
Echelle: 1/250

PC40(5)

PC 2: Plan de Masse
PC 5: Plan de Toiture
Echelle: 1/250

PC39(7)/PC40(4)

CAMPING
BREHMONT 37130

Atelier d'Architecture R. TROUS
Atelier d'Architecture R. TROUS



PC 6: Insertion dans le site
depuis la voie communale N° 368 (photo N° 2)

CAMPING
BREHEMONT 37130



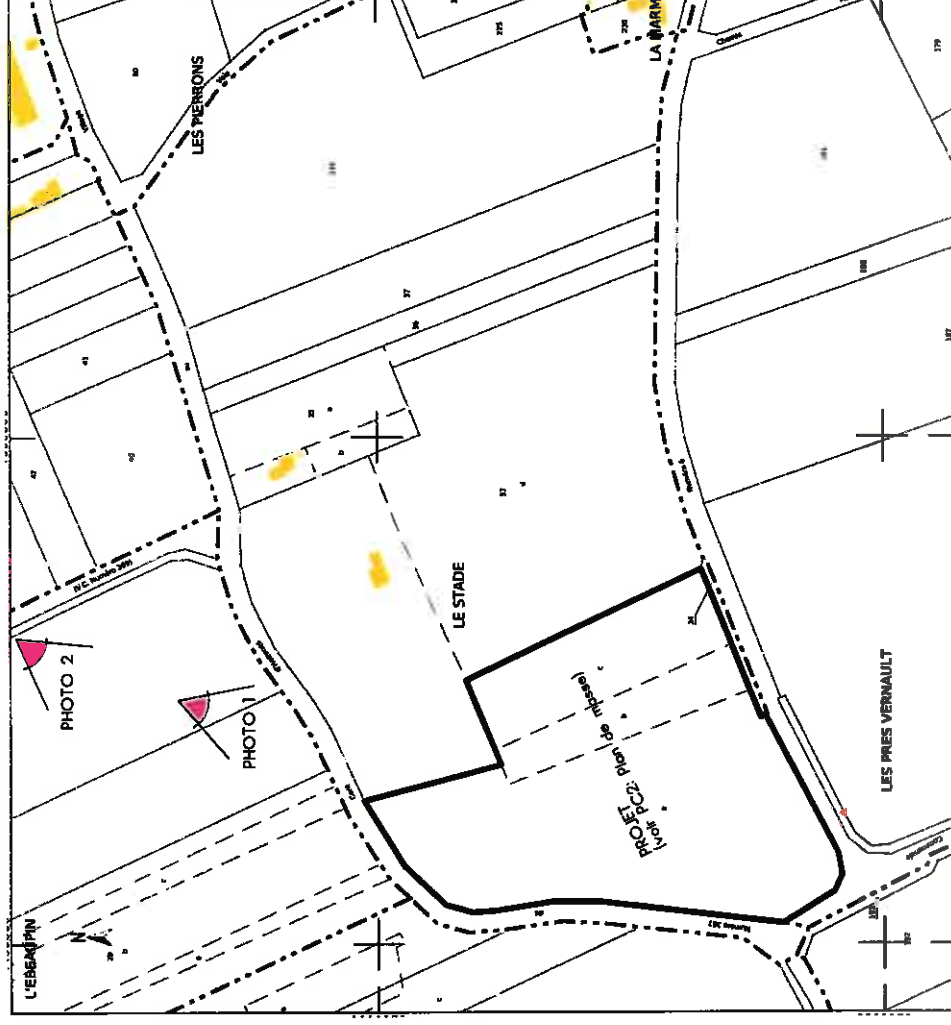
PHOTO 1: depuis la voie communale N° 367 du Cent Hommes

PC 7: Terrain dans l'environnement proche



PHOTO 2: depuis la voie communale N° 368

PC 8: Terrain dans le paysage lointain



Extrait du plan cadastral

CAMPING
BREHEMONT 37130